

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	17 (1929)
Heft:	2
Rubrik:	Procès-verbal de la réunion de la société d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
Séance du 8 décembre 1928,
aux Archives de l'Etat.

Vingt-deux membres sont présents.

Présidence: M. Gaston Castella.

Le procès-verbal de la réunion tenue à Surpierre le 28 juin est approuvé sans observation.

M. Paul Aebrischer lit une communication sur les usages des paysans fribourgeois en temps d'orage et de grève. Il parle d'abord des coutumes antérieures au christianisme — haches que l'on place devant la maison, le tranchant en l'air, charbons que l'on enterre aux quatre coins des bâtiments — puis de celles particulières au christianisme, ou en tout cas adaptées par lui, s'arrêtant spécialement à la fabrication du « bénit », en particulier des « rameaux » qu'on fait bénir le dimanche des rameaux ou de Pâques, et à son usage, et notant à ce propos les différences qui se rencontrent de village à village.

M. Castella remercie le conférencier de cette conférence qui nous démontre que les traditions populaires remontent très haut et ont certainement des rapports très étroits avec la préhistoire. Il se réfère à ce sujet au grand ouvrage de Sébillot et pour la Suisse spécialement à *Urethnologie der Schweiz* de Ruttimayer. Il signale encore le travail considérable de Brockmann-Jerosch, *Schweizervolksleben*, dont le second volume sera consacré à la Suisse romande.

Il se demande s'il n'est pas temps de tenter une enquête sur les traditions populaires dans le canton de Fribourg, en suivant chaque tradition dans toute son évolution historique et fait une proposition dans ce sens. Par des questionnaires très détaillés on pourrait certainement réunir tous les faits intéressant le Volklore fribourgeois.

M. Naef estime qu'une pareille étude pourrait nous mener très loin. A Bulle, s'est fondée l'association des costumes et coutumes de la Gruyère dont le but primitif semblait être d'encourager le port du costume, considéré aussi comme symbole. Mais cette

association a aussi choisi pour but de mettre le patois en honneur et il y a certainement une connexion entre la proposition de M. Castella et ce but de l'association.

Du reste, vont paraître incessamment à Bulle, *Dou Vilin et dou Novi, Etrennes de la Gruyère*. Avec le temps, ces *Etrennes* pourraient contenir chaque année quelques pages sur le Volklore et notre association d'office de renseignements pour la Gruyère.

M. Büchi attire l'attention sur le fait qu'il sera très difficile de séparer ce qui est essentiellement fribourgeois de ce qui ne l'est pas. Il existe dans la Singine une société qui s'occupe d'Heimatkunde et il faudrait se mettre en rapport avec elle. Ce sera à la Société d'histoire d'organiser scientifiquement ce mouvement de recherches.

Le Président ajoute que tous les efforts doivent être conjugués et nous devons commencer par une enquête. L'historique de chaque tradition se fera au moyen de monographies, comme les thèses de doctorat. Cette enquête pourra se faire assez facilement par les membres du clergé et du corps enseignant. Nous pourrions vous soumettre dans une prochaine réunion le plan général de cette enquête et le détail des questionnaires. Le but de notre société est de cultiver l'amour du canton de Fribourg et rien de ce qui lui est familier ne doit nous laisser indifférents.

M. Glasson fait la proposition de publier quelques articles en patois dans les *Annales Fribourgeoises*.

Le Secrétaire croit que cette publication serait prématurée parce que la connaissance du patois n'est pas encore assez répandue dans les milieux intellectuels.

M. Aebischer estime que des articles en patois ne peuvent trouver place dans les *Annales*. Ce serait même dangereux, car on ne peut écrire un article scientifique en patois, qui est une langue de contes ou de poésies légères: ce serait une tache dans nos *Annales*. Par contre, rien ne s'oppose à ce que quelques articles en patois paraissent dans les *Etrennes fribourgeoises*.

M. Naef dit que les *Annales* pourraient être utiles par des articles en français. Le patois est une langue maternelle, et cependant nos paysans l'abandonnent pour parler argot! Nous pourrions peut-être arriver à faire comprendre aux instituteurs qu'il faut maintenir le patois.

M. Perriard a constaté à maintes reprises que la connaissance du patois ne nuit pas à l'enseignement du français. Ce sont les enfants qui parlent le patois à la maison qui apprennent le français le plus correct.

Le Président dit que des récits en patois ne doivent pas trouver place dans les *Annales*. Nous ne devons pas nous faire beaucoup

d'illusions : le patois tombe et il ne se relèvera pas. Le mouvement en faveur du patois sera scientifique, intellectuel, mais il ne sera jamais populaire.

La proposition de M. Castella est acceptée et l'assemblée décide de confier à M. Paul Aebischer la préparation de l'enquête sur les traditions populaires. Les pages des *Annales* seront ouvertes aux études en français ayant trait au patois et aux traditions populaires.

Le Secrétaire :

B. DE VEVEY.

Le Président :

G. CASTELLA.

Bibliographie.

Un manuel d'histoire suisse¹.

Les manuels de classe sont des œuvres difficiles à écrire ; souvent les érudits y échouent parce qu'ils ne possèdent pas, en plus de leur science et de leur méthode, les talents et l'expérience pédagogiques nécessaires à l'auteur de tout bon manuel. Le dix-neuvième siècle a vu paraître beaucoup d'excellentes œuvres historiques, mais les écoliers d'alors apprenaient leur histoire suisse — tant bien que mal — dans des résumés d'une sécheresse rebu-tante. Les élèves d'aujourd'hui ont la tâche facile et, s'ils ne deviennent pas « une génération qui aime l'histoire et qui s'en souvient », la faute ne retombera pas sur les livres de classe.

On se rappelle la faveur avec laquelle fut accueilli, en 1912, dans les écoles catholiques allemandes, le manuel du professeur Suter ; en 1914, M. le professeur Castella faisait paraître une édition française de cet ouvrage ; le livre qu'il offrait alors à nos écoles n'était pas une simple traduction, mais une adaptation originale du manuel allemand pour la Suisse romande. Le succès du nouveau manuel fut grand, et nos écoles l'adoptèrent avec entrain ; il y a

¹ *Histoire de la Suisse*, par L. SUTER et G. CASTELLA, 4^{me} édition augmentée et complètement remaniée. Einsiedeln, Etablissements Benziger & Cie, 1928.